Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 46 (1968)

Heft: 1

Artikel: L'activité des assistantes bénévoles en collaboration avec le Service d'aide aux personnes âgées

Autor: Schaller, H. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-721452

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'activité des assistantes bénévoles en collaboration avec le Service d'aide aux personnes âgées

Le titre de cet exposé sous-entend que je parlerai d'abord des assistantes bénévoles de Croix-Rouge. Mais je pense que, le Service d'aide aux personnes âgées ayant devancé de quelques mois celui des visites à domicile organisé par la suite, il est préférable que nous le voyons en premier. C'est en été 1963 que quelques personnalités fribourgeoises ayant assisté à une conférence du docteur Villa au Cartel Romand à Lausanne sur «Le problème des soins aux vieillards et leur hospitalisation», décidèrent de mettre en commun leurs efforts en faveur des personnes âgées, dans l'esprit du conférencier lausannois, c'est-à-dire d'organiser un service social spécialisé pour les aider à rester le plus longtemps possible dans leur milieu de vie et, le cas échéant, d'adoucir, en les épaulant, une hospitalisation devenue inévitable. En automne de la même année, la création d'un «Service d'aide aux personnes âgées» fut décidée. Le service, patronné par le comité de la «Fondation Suisse pour la Vieillesse» de la Ville de Fribourg, qui en assure en partie les frais, commença à fonctionner en novembre 1963. Mme Quartenoud, responsable déjà du «Secours Suisse d'Hiver» et du vestiaire de Caritas, ayant une solide expérience du travail social, était prête à assumer cette nouvelle tâche. Son bureau restait le même, dans les locaux de Caritas où, depuis lors, les mercredis et vendredis après-midi sont réservés à la réception, soit de vieillards, soit d'un membre de leur famille ou de toute autre personne se préoccupant de leur sort. En même temps fut créé un «Service de visites à domicile» dont on me confia la direction. Notre premier objectif fut: coordonner les activités existantes et en créer de nouvelles. On nous avait parlé de la «Beratungsstelle für Betagte» à Berne, seule de ce genre existant en Suisse à l'époque. Une chose nous a particulièrement intéressées: c'était un plan, fait, je crois, par le professeur Steinmann, qui illustrait clairement et simplement les buts et la raison d'être d'un tel bureau. Au centre, le Service d'aide aux personnes âgées et, partant de là, des rayons aboutissant à toutes les organisations pouvant lui être utiles ou le compléter. Ce plan nous enchanta, car il répondait exactement au programme que nous nous étions proposé: coordination, collaboration, au service de nos aînés.

Voici donc quatre ans que notre Service d'aide aux personnes

âgées fonctionne. Dès le début, il se révéla des plus utiles, voire indispensable. Mme Quartenoud nommée responsable du Service y reçoit, écoute patiemment, conseille, réconforte et rassure, cherche et trouve une solution à tous les problèmes ou presque. Elle fait des démarches à l'infini et, si les heures de réception peuvent paraître restreintes, on ne saurait énumérer les courses et téléphones faits en dehors des heures de bureau. Mme Quartenoud s'adresse à l'Assistance Familiale pour obtenir une aide-familiale ou une aide-ménagère, au Service social de la Ville pour des renseignements ou une aide financière, à Pro Infirmis, au Service anti-alcoolique, au Service inter-usines, aux dispensaires, aux dirigeants de paroisses, prêtres et pasteurs, aux médecins, infirmières sociales, hôpitaux, enfin et surtout, aux divers homes de la ville et du canton et même au-delà de nos frontières. Elle ne donne, en principe, pas d'argent, mais en procure par la Fondation Suisse pour la Vieillesse ou la commune. Elle a la possibilité de consulter un avocat qui s'est mis bénévolement à notre disposition. Jusqu'à maintenant, le bureau a eu à suivre une cent cinquantaine de cas. Il va sans dire que chaque cas peut donner lieu à des entretiens plus ou moins nombreux. Certaines personnes viennent régulièrement chaque semaine, d'autres à un rythme moins fréquent.

De cette liste des diverses collaborations du Service d'aide aux personnes âgées, la plus fréquente, et que je n'ai pas encore nommée, est celle qui a lieu avec les assistantes bénévoles de Croix-Rouge. Lorsque j'ai commencé mes visites, je me suis appliquée à découvrir des personnes âgées isolées, acceptant, pour les prendre en charge, les services de quelques personnes bénévoles comme moi, qui s'offraient au hasard de rencontres. Mais très vite je me suis rendu compte que le bénévolat ne pouvait être vraiment efficace, du moins à notre époque, que s'il était informé, encadré et éclairé.

La décision fut prise rapidement. En janvier 1965, eut lieu notre premier cours, qui groupait 15 participantes. Deux nouveaux cours ont eu lieu par la suite, ce qui porte le nombre des assistantes bénévoles à 36 actuellement, quelques-unes ayant abandonné en cours de route pour des raisons de départ et autres. Ce sont des personnes de tout âge, en majorité entre 50 et 65 ans, de tous milieux, de toutes confessions, disposant d'un peu de temps, désireuses d'aider, aimant les personnes âgées. Le cours d'information est dicté par la Croix-Rouge. Mlle Zotter en donne

d'abord un bref historique et parle de ses activités en Suisse; puis le R. P. Vermot donne un résumé de l'assurance vieillesse, survivants et invalidite, Pro Senectute, et sur les possibilités régionales d'aide aux personnes âgées. C'est la première leçon. La deuxième, de deux heures également, est donnée par un médecin sur la psychologie de la vieillesse, l'artériosclérose du cerveau et autres maladies de l'âge, les régimes, conseils à donner, etc. . . . La troisième et dernière leçon, donnée par moi-même, concerne les visites proprement dites sous tous leurs aspects, premier contact, menus services de tous genres, relations avec l'équipe sociale et médicale, surtout fidélité et discrétion. Car le bénévolat supposant une certaine liberté, exige d'autant plus de conscience de la part de la personne engagée. Une fois par an, je réunis mes assistantes bénévoles pour une sortie amicale.

Ayant suivi ce cours, l'assistante bénévole est prête à se voir confier soit un couple, soit une personne seule, femme ou homme; en général un seul cas, exceptionnellement 2, ou parfois 3 cas. Je pense que la meilleure façon de vous expliquer quel est le rôle de l'assistante bénévole, sera de vous décrire l'un ou l'autre de nos cas. Mais auparavant, voyons rapidement comment se fait ce premier contact. Je fais seule la première visite, après m'être discrètement renseignée sur certains points essentiels; visite amicale, prudente, qui évite la forme d'enquête pour mieux inspirer confiance, avant d'en expliquer clairement le but. Parfois la proposition d'une visiteuse est acceptée d'emblée avec joie; parfois l'on désire simplement être invité aux sorties et fêtes que nous organisons pour les vieillards en ville de Fribourg. Si une visiteuse est désirée, je choisis l'assistante bénévole qui conviendra le mieux: question de langue, de confession parfois, de mentalité surtout. Ce choix est délicat et a une très grande importance, puisque la visiteuse devra gagner la confiance de la personne visitée, devenir sa conseillère, et ce qui est mieux, son amie. Ce système, que nous avons adopté dès le début de notre activité, se révèle satisfaisant. Nos visiteuses sont très attachées à leurs protégés, et ces derniers ne sauraient plus se passer de leurs visites et de leur amitié. Les échecs existent, mais ils sont rares. Parce qu'en s'engageant, l'assistante bénévole sait qu'elle devra faire preuve de patience et de compréhension, accepter l'être qu'on lui a confié, tel qu'il est à la fin d'une existence difficile, avec ses qualités, ses défauts, son humeur souvent changeante, les périodes où tout va bien alternant avec les jours sombres, la maladie, le

chagrin. Elle sait que, même si les visites sont sensées être hebdomadaires, il faudra se montrer capable, à certains moments, de sacrifier du temps chaque jour et même plusieurs fois par jour, comme on le ferait pour un être cher. En un mot, elle fera preuve d'amour, de cet amour qu'on appelle charité, qui est fait de respect, de dévouement, d'intérêt et d'ingéniosité à l'égard de l'être dont on s'occupe. Et le cours qu'elle a suivi l'aidera à résoudre tous les problèmes.

C'est là qu'intervient la collaboration entre nos services. L'assistante bénévole trouve au Service d'aide aux personnes âgées l'appui et les conseils nécessaires en cas de difficulté. Je m'applique à y être présente aux heures de réception, ainsi les choses sont discutées en commun, et un bon résultat est assuré. L'assistante bénévole n'étant pas autorisée à faire certaines démarches, nous nous en chargeons à sa place et faisons le lien avec toutes les institutions énumérées plus haut.

Et voici un de nos cas: c'est un couple, lui né en 1883, elle en 1880; ils ont une fille unique, mariée à Genève. Leur logement est étroit et pauvre, mais ils tiennent à y rester, car il est situé au rez-de-chaussée et ils ont du soleil. Mme est fragile et douce, lui brave mais autoritaire. L'assistante bénévole a commencé ses visites en novembre 1963. Rapidement, elle a su gagner leur confiance. Prudemment, elle leur a fait accepter son aide: mettre un peu d'ordre, débarrasser ce qui est inutile, les décharger du blanchissage. A son bras, elle conduit la vieille dame en promenade, à l'église, parfois chez la pédicure — celle-ci reçoit gratuitement nos vieillards indigents un après-midi par mois. Après quelques mois, l'assistante bénévole a réussi ce tour de force: décider le vieux couple à séjourner pendant 5 jours dans un home, et pendant ce temps, faire poser un linoléum neuf et blanchir les murs du logement. Elle s'est adressée, pour ce faire, à une maison pour jeunes gens mentalement déficients, spécialisés dans ce genre de travail, dont les prix sont modérés. En même temps, elle procure par la Croix-Rouge de la literie neuve. En décembre 1966, la vieille dame tombe malade et meurt. L'assistante bénévole l'entoure dans ses derniers moments, aide et console le pauvre vieux, puis réorganise sa vie. Elle s'adresse à notre service pour obtenir une aide-ménagère qui, depuis lors, se charge des repas de midi et de l'entretien du ménage. Elle multiplie ses visites; elle fait le lien entre le vieil homme et sa fille, par téléphone et par lettres. Elle est devenue la conseillère indispensable, l'amie des bons

et des mauvais jours. Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur la diversité de nos cas, mais le temps manque.

Depuis le début de notre activité, nous avons suivi une soixantaine de cas; il y a eu 12 décès et quelques départs; le nombre de cas visités varie entre 40 et 50. La plupart vivent à leur domicile. N'étant pas encore assez nombreuses, nous n'allons dans les homes que si un de nos cas a dû quitter son logement et être définitivement hospitalisé. Nous estimons qu'à leur domicile, les vieillards sont plus isolés et ont davantage besoin d'une présence régulière et rassurante. D'ailleurs, à Fribourg, les organisations de St-Vincent de Paul et les Unions Chrétiennes se chargent de ces visites dans les homes et les hôpitaux; de même certaines œuvres privées. Fribourg et son canton possèdent un assez grand nombre de homes.

Avant de terminer, il me reste encore quelques minutes pour vous parler des loisirs. Des après-midi récréatifs hebdomadaires sont organisés par la Migros: c'est le Club des isolés; il réunit un grand nombre de vieillards, ceux de langue française le jeudi, ceux de langue allemande le mercredi. Quant à nous, c'est deux à trois fois par an que nous réunissons non seulement nos protégés, mais en tout 150 à 200 vieillards. Ce sont des lotos, fêtes de Noël, promenades avec goûter. Pour ces promenades, nous utilisons le service des automobilistes bénévoles de la Croix-Rouge, qui existe à Fribourg depuis de très nombreuses années, et auquel s'ajoutent, pour la circonstance, d'autres automobilistes qui se mettent occasionnellement à notre disposition. Nos vieux manifestent leur joie et leur fierté d'être ainsi transportés dans une voiture privée plutôt que dans un car. Pour ne pas les fatiguer, nous n'allons pas très loin: le Lac-Noir, le Mont-Pélerin, le lac de Wohlen furent les buts de nos promenades. Il y avait la dernière fois 48 voitures. Les assistantes bénévoles accompagnent évidemment leurs protégés; il y a aussi les jeunes «Louise» avec leurs grands-mères. Ce sont de jeunes émules de Louise de Marillac qui, à l'époque de St-Vincent de Paul, avait suscité cette activité des jeunes auprès des personnes âgées. Pour Noël aussi, elles nous aident aux divers préparatifs de la fête; avec les assistantes bénévoles, elles décorent la salle, les tables, le sapin; elles servent le repas, — il s'agit là aussi de 150 à 180 personnes, — puis elles accompagnent de leurs chants les productions d'enfants représentant la naissance du Sauveur. Ceci est encore une preuve de notre collaboration: s'unir, se donner la main, pour procurer

un peu de joie, un peu de bonheur, à ceux qui en sont tellement privés; maintenir un contact entre les isolés et la vie, leur redonner confiance en les aimant.

En conclusion, je souhaite avoir aidé à convaincre celles ou ceux qui peut-être ne l'étaient pas encore, que le bénévolat, éclairé et encadré, a sa raison d'être et plus, est devenu indispensable. Je souhaite aussi avoir démontré l'extrême utilité de ce centre d'aide aux vieillards, sans lequel nos assistantes bénévoles ne sauraient atteindre aussi parfaitement le but qu'elles se proposent.

H. de Schaller

Bücherecke

Schweizerische Sozialgesetzgebung 1966

Leider wird der vorliegende Sammelband der letzte der insgesamt 40 erschienenen Ergänzungsbände sein. Nachdem das bisher mitwirkende Bundesamt für Sozialversicherung die Erlasse auf dem Gebiet der Sozialversicherung und Sozialfürsorge selbständig veröffentlicht, enthält der Band nur noch die 1966 im Rahmen des Arbeitsrechts erschienenen Erlasse. Die Zusammenstellung ermöglicht wiederum eine ausgezeichnete Orientierung über die neuen Verhältnisse in der Arbeitsgesetzgebung (Polygrafischer Verlag AG, Zürich, 1967, 256 Seiten, broschiert, Fr. 27.50).

EURAG—ISCA Kongress vom 20.—23. September 1967 in Graz Sammlung der Referate

Der vorliegende vervielfältigte Band enthält die anlässlich der Tagung der Europäischen Arbeitsgemeinschaft für Altenhilfe (EURAG) und der International Senior Citizens Association (ISCA) gehaltenen Referate. Die auf vier Arbeitskreise — umfassend Das zweite Heim und soziale Betreuung; Aufgaben des Arztes in allen Zweigen der Altenversorgung; Soziale Sicherheit, Beschäftigung und Wohnungsprobleme; Internationaler Erfahrungsaustausch und internationaler Altentag, Oeffentlichkeitsarbeit und Informationsmedien — abgestimmten Vorträge geben ein gutes Bild über die in den einzelnen Ländern bestehenden Altersfragen und vermitteln überdies den sich mit der Betreuung der Betagten befassenden Personen manche wertvolle Aufschlüsse. (Selbstverlag der EURAG, Maschinenschrift, Fr. 19.—, zu bestellen beim Sekretariat der EURAG, 1816 Chailly-sur-Clarens, A. E. Bogardy.)